

PLAN D'ACTION DES DES RANDONNEURS

N'oubliez pas la menace que posent les espèces envahissantes lorsque vous préparez votre prochaine randonnée. Assurez-vous que votre amour de la nature ne cause pas de tort accidentellement au prochain boisé que vous visiterez.

1. Ne sortez pas des sentiers

Restez dans les sentiers désignés pour la randonnée dans les zones naturelles pour éviter de rapporter des graines de la forêt qu'il ne faut pas propager ailleurs.

2. Nettoyez votre équipement

Enlevez les plantes et la boue, qui pourraient cacher des graines de plantes envahissantes, de tout votre équipement de randonnée à la fin de votre sortie.

3. Nettoyez votre animal de compagnie

Assurez-vous que votre animal de compagnie ne ramène pas d'espèce envahissante de la forêt. Inspectez soigneusement votre animal de compagnie à la fin du parcours et lavez-le si de la boue colle à son pelage. Faites en sorte que les graines d'espèces envahissantes n'utilisent pas votre chien pour se propager ailleurs.

4. Signalez tous les envahisseurs

Téléphonez à la Ligne d'information sur les espèces envahissantes de l'organisme Ontario Federation of Anglers and Hunters, au 1 800 563-7711, pour signaler l'observation d'une espèce envahissante. Téléchargez l'application **EDDMapS Ontario** pour signaler un envahisseur observé sur place.

5. Stoppez l'invasion.

Consultez **Ontario.ca/envahisseursON** pour télécharger les plans d'action des pêcheurs à la ligne, des navigateurs, des occupants de chalet, des navigateurs et des jardiniers. Consultez aussi les pages de nos partenaires pour accéder à plus de ressources :

Invading Species,
invadingspecies.com

Invasive Plants Council,
ontarioinvasiveplants.ca

**Federation of Ontario
Cottagers' Associations**
foca.on.ca